

**M. Orange:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je suis certain que mes conversations avec le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) n'ont pas donné lieu à des discussions sur l'efficacité des fonctionnaires ni sur la politique du gouvernement actuel. Il est possible que nous ayons discuté confidentiellement des politiques du gouvernement, avec lesquelles il était d'accord dans ce temps-là.

**L'hon. M. Dinsdale:** Cela règle le cas d'Information Canada. Dieu vienne en aide aux Canadiens si leurs représentants élus continuent à se livrer à ce genre d'absurdités.

Monsieur l'Orateur, le besoin se fait certainement sentir, pour nos parcs nationaux, d'un plan d'ensemble visant des problèmes bien connus de tous les intéressés: loisirs accrus, explosion démographique, mobilité résultant des réseaux routiers et des voitures, impact du tourisme.

En 1963, l'administration précédente annonçait une politique conçue pour adapter les parcs à une conjoncture changeante et aux besoins de la population. Il fallait en même temps concrétiser les instances de la conférence sur les ressources et notre avenir qui visaient une sage gestion et la polyvalence. Un des éléments essentiels du programme était la mise en marche au sein du ministère d'une division de planification dont le rôle, je le répète, était de passer en revue les réalisations de chacun des parcs de l'Ouest—il s'agissait donc essentiellement d'un problème propre à l'Ouest—et de dégager un plan d'ensemble pour l'aménagement satisfaisant des parcs jusqu'à la fin du siècle.

• (8.50 p.m.)

Le plan prévoyait un zonage tripartite. D'abord les centres viabilisés, renfermant Banff et Jasper, les townsites permanents et aussi certains autres secteurs occidentaux qui abritent, durant l'été, des centres de villégiatures considérables. Une zone-tampon aurait offert à ceux qu'attire le décor agréable des parcs nationaux diverses facilités de camping. Enfin, il y aurait eu la zone inculte, absolument primitive et intouchée. Nous aurions pu ainsi préserver pour les générations à venir ces terres uniques, cette flore et cette faune sans pareille.

Une des pièces maîtresses du plan était une courroie de transmission avec les besoins régionaux, car le Canada est un vaste pays dont les diverses régions ont des exigences différentes. Le plan prévoyait aussi une admi-

nistration décentralisée. Le bureau établi à Calgary avait pour but de mieux répondre aux besoins particuliers des parcs nationaux de l'Ouest. Pour rendre les townsites autonomes, on avait nommé des gérants qui auraient repris aux surintendants du parc la responsabilité de l'administration.

On avait également envisagé l'aménagement de nouveaux parcs nationaux parce que, vu la demande croissante, il faut doubler immédiatement leur nombre si nous voulons créer assez de facilités de loisirs. On a aménagé le nouveau parc national de Terra Nova, à Terre-Neuve, et un second en Nouvelle-Écosse. Des pourparlers sont en cours pour l'aménagement de parcs dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, et pour la préservation d'une région unique du sud-ouest de la Saskatchewan, les Cypress Hills, habitat du chien des Prairies, où rôdent le cerf et l'antilope, comme le dit la vieille chanson. Depuis sept ans, on a tourné en rond, malgré la promesse périodique d'aménager de nouveaux parcs nationaux. Une conférence fédérale-provinciale sur les parcs a été instituée afin qu'il y ait des contacts permanents entre Ottawa et les provinces. Il s'agit avant tout d'un problème provincial, impliquant l'aliénation de territoires provinciaux. L'Ontario et le Québec hésitent à céder une partie de leur territoire à la Couronne provinciale. Quoi d'étonnant? Nous avons un ministre qui refuse d'admettre qu'il a le devoir de prêter l'oreille aux conseils et aux renseignements utiles que peuvent lui offrir les députés qui s'intéressent à ces problèmes.

Plus important encore et découlant de la Conférence de 1961 sur les ressources et notre avenir un groupe privé s'est créé avec pour objet nos parcs nationaux et provinciaux. Nous avons maintenant une Association des parcs provinciaux et nationaux qui a fait un bel apport aux conversations actuelles sur la préservation de nos parcs. Pour indiquer que le plan a reçu une certaine approbation du public, un éditorial de *l'Albertan* du 25 janvier 1963 qui faisait suite à l'annonce du programme dont j'ai parlé brièvement ce soir était intitulé: *Bravo, M. Dinsdale!* Cet éditorial approuvait complètement le plan adopté à cette époque. Il y avait un éditorial similaire dans le *Herald* de Calgary. Ces deux éditoriaux étaient dus au fait que l'annonce avait été faite en Alberta qui présente peut-être la plus importante surface de terres affectées à des parcs nationaux dans toutes les provinces.